

Date arrivée :

N° dossier :

**DOSSIER DE DEMANDE
D'INSCRIPTION
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022**

DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC LA DEMANDE

LE DOSSIER NE SERA INSTRUIT QUE S'IL EST COMPLET

Tous les champs sont obligatoires à compléter

Le service éducation n'effectue pas les photocopies

- * **La photocopie** d'un justificatif de domicile (facture EDF, eau...).
- * **La photocopie** des vaccinations.
- * **La photocopie** du livret de famille (**complet : parents + enfants**).
- * En cas de divorce ou séparation : **la photocopie** du jugement.
- * Dans le cas où la demande fait suite à un changement de commune : **Le certificat de radiation** de l'école précédemment fréquentée.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

NOM : PRÉNOM :

NÉ(E) LE : À : DÉPARTEMENT :

PAYS :

SEXE : F ☐ - M ☐

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESPONSABLES LEGAUX

	Père	Mère	Responsables légaux
Nom Prénom			
Adresse			
			
			
			
Adresse mail			
Tel. Domicile			
Tel. portable			
Tel. travail			

HISTORIQUE SCOLAIRE OBLIGATOIRE

	Ecole fréquentée	Ville	Département	Classe
2020/2021				
2019/2020				
2018/2019				
2017/2018				
2016/2017				
2015/2016				
2014/2015				
2013/2014				

PARTIE RÉSERVÉE AU SERVICE ÉDUCATION

Ecole de secteur :

Niveau :

À COMPLÉTER SI DEMANDE DE DÉROGATION

Attention la demande de dérogation à la sectorisation devra impérativement s'accompagner des documents justificatifs indiqués entre les parenthèses.

Secteur demandé :

Critère sur lequel s'appuie la demande de dérogation (cocher la case correspondante) :

☐ **CRITÈRE N° 1 – Statut et lieu de résidence de la personne qui garde l'enfant :**

☐ 1- Assistante Maternelle Agréée (copie du contrat mentionnant le numéro d'agrément)

☐ 2- Grands parents (photocopie livret de famille et justificatif de domicile)

☐ **CRITÈRE N°2 – Elève ayant un frère ou une sœur scolarisé(e) dans la même école (hors scolarisation temporaire) :**

Nom - prénom : Ecole :

Nom - prénom :Ecole :

Nom - prénom : Ecole :

A NOTER :

* Toute demande effectuée en dehors des critères dérogatoires précisés ci-dessus, sera présentée lors de la réunion de la commission de dérogation prévue courant juin.

* Les décisions de la commission sont irrévocables.

* Les dérogations sont accordées, sous réserve de places disponibles dans l'école souhaitée.

P.A.I. (Protocole d'Accueil Individualisé)

Afin d'accueillir dans de bonnes conditions et en toute sécurité votre enfant dans les différents temps périscolaire (garderie, cantine, étude, animation), merci de préciser s'il présente un trouble de la santé invalidant (allergie, asthme,...) :

*OUI ☐ (faire parvenir le P.A.I. au service éducation) *NON ☐

*cocher la case correspondante

Fait à Digne-les-Bains, le

Signature des représentants légaux,

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service éducation pour l'inscription scolaire. Elles sont conservées pendant le temps strictement nécessaire à l'accomplissement de la finalité et sont destinées au maire, à l' élu délégué, au service de l'éducation, au directeur de l'établissement scolaire concerné, à l'inspecteur de l'éducation nationale concerné, aux agents concernés de l'inspection académique et aux agents concernés du département. Conformément à la loi informatique et libertés de 1978 modifiée et au règlement européen (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : dpo@dignelesbains.fr